

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre du réseau Provence Alpes Côte d'Azur et Sud Drôme

Bulletin également disponible sur le site : <http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr>



Bulletin n° 24
Jeudi 15 octobre 2015

Stades phénologiques :

Muscat de Hambourg :

Les récoltes sont terminées sur tous les secteurs.

Drosophila suzukii :

Cf note nationale dans le bulletin n°15 du 7 juillet 2015.

http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/BSVviti_no15_07072015_cle4a198f.pdf.

Observations :

Aucune larve sur raisin n'a été observée cette année.

Piégeage : nombre d'individus adultes de *Drosophila suzukii* capturés dans les pièges du réseau.

Localisation des pièges	Espèce/ Cépage	Piégeage du 28 sept au 4 oct.	Piégeage du 5 au 15 oct.
Apt (84)	Cerisier	18	23
La Motte d'Aigues (84)	Cerisier	17	11
Ansouis (84)	Muscat H	13	6
Bonnieux (84)	Muscat H	11	14
Caseneuve (84)	Muscat H	6	18
La Tapy (84)	Muscat H	133	43 le 6 ; 53 le 13

Estimation du risque : nul, les récoltes étant terminées.

Flavescence dorée (maladie de quarantaine) :

Les prospections visant à la détection de flavescence dorée dans le vignoble vont se terminer en fin de semaine.

Un communiqué de la DRAAF PACA du **2 octobre** détaillant les foyers de flavescence dorée connus à ce jour, validés par une analyse positive en laboratoire agréé, en région PACA et dans les départements limitrophes de la Drôme et du Gard (bilan réalisé en collaboration avec les DRAAF Languedoc Roussillon et Rhône Alpes) est en ligne aux adresses suivantes :

<http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Flavescence-doree-de-la-vigne>
http://www.agrometeo.fr/bsv/FD-Communiqu%C3%A9_SRAL_2oct2015.pdf

Un nouveau communiqué sera en ligne en fin de semaine aux adresses habituelles.

**Ce bulletin est le dernier bulletin "spécial drosophila suzukii".
Le bulletin "bilan de campagne 2015" sera mis en ligne vers la mi-décembre.**

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS :

Chambres d'Agriculture Drôme, Vaucluse, Bouche du Rhône et Var, la SCAN, le Domaine Expérimental La Tapy, Céréalis, la CAPL, Soufflet Vigne, JARDICA, Association des Vignerons de la Ste Victoire.

COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :

Bulletin rédigé par Elisabeth Ricaud (CIRAME), en collaboration avec les animateurs territoriaux : Agnès Vallier, Julien Vigne (CA26), François Bérud, Eric L'Helgoualch (CA84), Claire Bontemps, Mathieu Combier (CA83), Didier Richy, Vanessa Fabreguette (CA13).

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.